https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-24-mars-2010-fixant-les-modalites-dorganisation-de-lepreuve-daptitude-et-du-stage-dadaptation-pour-lexercice-en-france-des-professions-de-conseiller-en-genetique-masseur-kinesithe/
Arrêté du 24 mars 2010 fixant les modalités d'organisation de l'épreuve d'aptitude et du stage d'adaptation pour l'exercice en France des professions de conseiller en génétique, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale et diététicien par des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen
24/03/2010